



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ECOLE DE KITESURF -NOUMEA

Pour pratiquer le kitesurf lors d'un stage Off The Lips, j'atteste:

- Savoir nager un 50 mètres minimum. (attestation obligatoire pour les mineurs)
- Ne pas avoir d'appréhension en milieu aquatique.
- Attester avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du kitesurf et ceci le premier jour du stage.
- Pour les mineurs, remplir l'encadré accord parental sur la fiche d'inscription.

(Obligatoire)

Si ces documents ne sont pas présentés le premier jours du stage, Vous attestez les avoir en votre possession et VAKARM School décline alors toutes responsabilités.

2) INSCRIPTION.

Une pré-réservation nominative doit se faire par téléphone ou au shop. Et ceci afin vérifier la disponibilité des dates souhaitées. Ensuite, il faudra confirmer en remplissant le bulletin d'inscription accompagné d'arrhes de 18 000 € par personne ou règlement intégral en fonction de votre choix dans les 3 jours ouvrés suivant.

Passé le délai de 3 jours à compter de **la pré-inscription par téléphone, sans réception des documents confirmant l'inscription, nous nous réservons la possibilité de ré-attribuer les dates de stage.**

Une confirmation vous sera adressée à réception par e-mail ou par téléphone.

Le règlement du solde se fera au plus tard lors de l'accueil le jour du stage. **(chèque ou espèce uniquement). Le règlement des séances supplémentaires est à régler le jour J.**

Toute personne n'ayant pas versée les arrhes et reçue confirmation, est susceptible de ne pas pouvoir être intégrée au stage. Afin de garder une qualité et une convivialité supérieure, nous acceptons 3/4 stagiaires maximum dans nos stages, c'est ce qui explique cette procédure un peu rigoureuse. Pour les réservations le cachet de la poste fera foi.

Les tarifs sont fixés définitivement et non modifiable lors de l'inscription avec le paiement des arrhes.

3) ASSURANCE Association Francaise de kite (AFKITE).

La souscription à une Assurance association Francaise de kite (AFKite) **est obligatoire et n'est pas incluse dans le tarif du stage.** Elle sera à souscrire sur internet le jours ou la veille du premier jour du stage. **Nous déclinons toutes responsabilité en cas de manquement .**

Plusieurs types d'assurances (cotisations annuelles de date à date) sont proposées :

- Assurance RC élève kite 2386 Cfp : Responsabilité civile en école de kite.

Vakarm Kiteschool - Fabien MARKEY - BP14411- 98803 NOUMEA Cedex - Portable :(+687) 744 633

N° RIDET 1 283 951 Déclaration d'établissement sportif : ED et ET APS 13/010 N° Agrément AFKITE: 14411

- Assurance RC « kite » à 3102 Cfp.

Assurance vous couvrira Responsabilité Civile dans votre pratique personnelle. En complément, l'AFKITE propose de manière facultative une assurance Individuelle Accident, ainsi qu'une Assurance Rapatriement (pour tout renseignement s'adresser au moniteur).

4) AGES MINIMUM.

Les conditions requises pour les mineurs sont :

- Age minimum : 13/14 ans
- Poids minimum : 45 kg

Attester posséder, le jour du démarrage du stage, un certificat de natation 50 m départ plongé réalisé par un professionnel

Possibilité de stage pour les plus jeunes en Cours Particuliers

5) ORGANISATION DES SEANCES.

Les horaires de séance et heure de RDV du premier jour du stage vous seront communiquer la veille au soir (entre 19Hh et 21h30 par notre moniteur) et ceci afin de s'adapter le mieux possible à la fenêtre météo et au marée. Les horaires donnés à titre indicatif lors de l'inscription sont susceptibles d'être modifiés.

Chaque séance de cours à une durée maximum de 3 à 4 heures (variation en fonction de votre niveau de fatigue personnel), sauf les cours particuliers (2/3 heures)

Sont inclus dans une séance : l'accueil, l'habillage et le déshabillage du stagiaire, le choix du matériel, les cours théoriques et le déplacement sur site.

En cas d'arrivée tardive ou de départ du stagiaire avant la fin du cours, il ne pourra être effectué de remboursement du cours. Le stagiaire s'engage à respecter les consignes de sécurité et les limites du plan d'eau et de la plage définies par le moniteur.

6) ANNULATION.

Au cas où les conditions météorologiques ou autre phénomène ne permettent pas de débiter le cours, des activités annexes peuvent vous être proposées sur une séance (cours théorique, initiation waterstart avec notre zodiac et travail sur la glisse)

le moniteur se réserve le droit de reporter les autres séances à un horaire ou à une date ultérieure, à définir avec le stagiaire. Si aucune date ne peut convenir, le remboursement de la séance sera effectué.

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- au delà de 2 jours avant le début de votre stage, les arrhes sont remboursées.
- à moins de 48 heures du début du stage, la séance est due dans son intégralité

et les arrhes sont conservées à moins d'un remplacement.

Tous cours entamés depuis plus de 2 heures sera considéré comme effectués, quelque soit l'évolution des conditions météorologiques.

Tout stage commencé est dû dans son intégralité.

En cas de désistement de notre Part, une nouvelle date vous sera proposée où vos arrhes sont remboursés.